

1ère SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE INTERPARLEMENTAIRE**Lomé, du 18 au 20 juillet 2003****COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité Interparlementaire de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (CIP-UEMOA) a tenu du 18 au 20 juillet 2003 à Lomé, une session extraordinaire sur la crise en Côte d'Ivoire, sous la présidence de Son Excellence Mahamane OUSMANE, Président du CIP/UEMOA .

Ont pris part à cette session les Députés membres du Comité Interparlementaire du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, de Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

La cérémonie d'ouverture solennelle de la session a eu lieu vendredi 18 juillet 2003 dans la salle de Conférences "EVALA" du Corinthia Hôtel 2 février, en présence notamment de Son Excellence Fambaré Ouattara NATCHABA, Président de l'Assemblée Nationale du Togo, représentant le Président de la République Togolaise, du Ministre Mamadou DIOP, représentant le Président de la République du Sénégal, de l'Ambassadeur Ezo MIEZAN, représentant le Gouvernement de Réconciliation Nationale de Côte d'Ivoire, des membres du Gouvernement Togolais, de Monsieur Soumaïla CISSE, Commissaire de l'UEMOA chargé du Département des Politiques Fiscales, Douanières et Commerciales, représentant le Président de la Commission de l'UEMOA, des Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales ainsi que des Députés à l'Assemblée Nationale du Togo.

A cette occasion, quatre (4) allocutions ont été prononcées :

- le discours de Son Excellence Fambaré Ouattara NATCHABA, Président de l'Assemblée Nationale du Togo, Représentant le Président de la République Togolaise ; · l'intervention de Son Excellence l'Ambassadeur Ezo MIEZAN, Représentant le Gouvernement de Réconciliation Nationale de la République de Côte d'Ivoire ;
- l'intervention de Monsieur Mamadou DIOP, Ministre des Relations avec les Institutions Parlementaires, Nationales, Régionales et de l'Union Africaine, Représentant le Président de la République du Sénégal ;
- le discours d'ouverture de Son Excellence Mahamane OUSMANE, Président de l'Assemblée Nationale du Niger, Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOA.

Dans le cadre des travaux, le CIP a entendu la communication de l'Ambassadeur Lansana KOUYATE, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour la Côte d'Ivoire, relative à la consolidation de la paix et perspectives en Côte d'Ivoire.

Les membres du CIP ont également entendu la Communication présentée par le Commissaire chargé du Département des Politiques Fiscales, Douanières et Commerciales de l'UEMOA, Monsieur Soumaïla CISSE sur l'accélération du processus d'intégration sous-régionale".

La présentation de ces deux communications a été suivie de débats et d'échanges à l'issue desquels, les points de convergence ci-après ont été retenus :

- l'adoption d'une résolution sur l'envoi d'une mission de solidarité avec le peuple ivoirien ;
- l'adoption d'une résolution instituant un mécanisme interne d'alerte et de suivi des conflits ;
- l'adoption d'une recommandation relative à : · l'implication des parlements nationaux dans la gestion des crises ; · la création d'un cadre de concertation entre le Parlement de l'UEMOA et celui de La CEDEAO ;
- la réactivation de la Conférence des Présidents d'Assemblées Parlementaires d'Afrique de l'Ouest ;

- l'adoption par le Parlement ivoirien de toutes les lois relatives à l'application des Accords de Marcoussis ;
- la création au sein du Parlement ivoirien d'une Commission de Médiation impliquant tous les acteurs de la vie politique.

En vue de témoigner leur reconnaissance aux différents acteurs ayant contribué à l'apaisement du climat politique en Côte d'Ivoire, les députés membres du CIP/UEMOA, ont adopté des motions de remerciement à l'endroit des Chefs d'Etat de la sous-région.

Les membres du Comité Interparlementaire, sensibles aux marques d'attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour au Togo, expriment leur gratitude à Son Excellence Gnassingbé EYADEMA, Président de la République, à l'Assemblée Nationale, au Gouvernement et au peuple Togolais.

Fait à Lomé, le 20 juillet 2003

Le Comité Interparlementaire



Copyright ©2010 UEMOA - Tous droits réservés